

Ecole primaire C. PERRAULT
9 Avenue G. POMPIDOU
86000 Poitiers
Tel : 05/49/47/71/64
@ : ce.0860474y@ac-poitiers.fr

Compte rendu du Conseil d'école du 24 juin 2014.

Présents :

Mmes et M. Charpentier, Comte, Dailly, Juchault, Fayolle et Paulin, représentant les parents d'élèves.

Mmes et Ms Bannier, Brousse, Bruzac, Chaussénéry, Couty, Dupuy, Latour, Pannetier, Richard, Rous-Saule, Roy, Ventana, membres de l'équipe pédagogique.

Mme Dhoste, DDEN.

Mme Girard, responsable de la cuisine autonome de l'école.

Mme Reynaud, représentant les ATSEM.

M. Compte, représentant la municipalité.

Excusées

Mme Montels, I.E.N.

Mmes Bolivar, Gapier, Gautier et Laoudjamaye, représentant les parents d'élèves.

ORDRE DU JOUR :

Bilan annuel
Rentrée 2014
Point financier et demandes
Composition du bureau des élections
Questions diverses

1. Préambule.

Mme Comte est désignée secrétaire de séance.
M. Compte se présente aux membres du conseil.

2. Bilan annuel.

- Mme Girard, responsable de la cuisine, a souhaité répondre aux interrogations des parents concernant le manque de nourriture à la cantine. Elle a notamment rappelé les normes concernant les grammages, le rôle de la nutritionniste.

- Le point est fait sur l'ensemble des demandes auxquelles une réponse a été apportée par la municipalité :
 - Les élèves de la CLIS bénéficient d'un espace de repas calme. Le temps de ménage compensatoire n'a pas été attribué et cela a eu des conséquences négatives sur le climat au sein de l'école. Par ailleurs des travaux sont en cours sur le mail pour faciliter le déploiement des rampes d'accès pour fauteuils.
 - Des bacs de tri ont été fournis pour le compostage.
 - Un cendrier d'extérieur a été installé devant l'école.
 - Le bêchage des plates-bandes en maternelle ne sera pas effectué par les services des espaces verts.
 - La télévision de la maternelle a été remplacée.
 - Les peintures intérieures des salles de classes sont en voie d'achèvement.
 - Des travaux importants sont programmés en maternelle dès cet été : étanchéité des terrasses et des murs extérieurs, réfection des façades, changement des huisseries.

Le conseil remercie la municipalité pour l'ensemble des interventions.

- L'école va entrer dans le dispositif « ENT » de la ville et des travaux d'aménagement sont également programmés.
- Le projet d'école est adopté à l'unanimité.
- La création d'une association de gestion type loi 1901 est débattue. Un conseil d'école extraordinaire sera convoqué à ce sujet à la rentrée .

3. Rentrée 2014.

- Le mouvement des enseignants est présenté au conseil ; l'équipe restant stable l'année prochaine. Un maître supplémentaire à temps plein est affecté à l'école.
- Les effectifs à ce jour s'élèvent à 277 inscrits pour la rentrée 2014. Il conviendra de suivre avec vigilance l'évolution des inscriptions au cours de la période estivale.
- Les listes de fournitures demandées aux élèves sont validées par le conseil.
- Trois grands projets sont déjà programmés pour l'année 2014-2015 : la poursuite du partenariat avec le conservatoire de musique, l'entrée dans l'« ENT » de la ville et le compostage.
- Le conseil a appris par voie de presse que les Couronneries intégraient les quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville.

4. Point financier et demandes.

Point financier.

Maternelle

Subvention administrative 299,60 euros (en 2 versements)
 Fournitures scolaires 2632,20 euros
 Jeux jouets de Noël 504 euros
 Equipement 981,31 euros
 Pharmacie 44 euros (dont APS)

Elémentaire

Subvention administrative 481,60 euros (en 2 versements)
 Fournitures scolaires 4558 euros
 Equipement 1909,98 euros
 CLIS 4, 205 euros
 Pharmacie 68 euros (dont APS)

Demandes.

L'école souhaite une cabane à outils de jardin à partager avec l'accueil périscolaire.

Cette année, Mme Reynaud ATSEM à temps partiel, n'a pas bénéficié d'un complément de service comme c'était le cas les années précédentes. Le conseil souhaite connaître les critères de choix ayant motivé cette décision.

Cette année, une heure et demi attribuée au ménage des restaurants après les goûters a été supprimée. Le conseil souhaite connaître les critères de choix ayant motivé cette décision.

Le redimensionnement de la cour maternelle est redemandé.

Qu'en est-il du dossier concernant l'éventuelle attribution d'une ATSEM à la CLIS 4 ? M.Compte indique qu'un courrier doit être adressé à Mme VALLOIS-ROUET, élue en charge de ce dossier.

Qu'en est-il également du dégât des eaux dans les salles de la CLIS qui a occasionné le soulèvement des dalles collées à l'amiante ?

5. Composition du bureau des élections

Mmes Fayolle, Gautier et Pannetier se portent volontaires pour tenir le bureau des élections.

6. Questions diverses.

L'année prochaine, les parents organiseront la kermesse après le spectacle de l'école. Ils souhaitent programmer des concertations avec les enseignants pour préparer ces projets ensemble. L'équipe pédagogique est très favorable à ces propositions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30

La présidente,

Pascale CHAUSSENERY

La secrétaire,

Isabelle COMTE